Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_DELIB1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Finances – Créances éteintes
Rapporteur : M. le Président

Mme la Responsable du SGC d'Albertville a adressé, aux services du CIAS Arlysère, la liste des produits concernant des redevables qui font l'objet d'exécution de jugements des tribunaux ordonnant l'effacement des créances.
Ces décisions concernent les liquidations judiciaires avec clôture pour insuffisance d'actif et les procédures de rétablissement personnel et de surendettement pour lesquelles le juge requiert un effacement des dettes.
Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 ou M22, l'effacement de ces titres est constaté par l'ouverture de crédits budgétaires au compte 6542 "créances éteintes" sur le budget concerné.
Ces créances éteintes, contrairement aux créances irrécouvrables, ne pourront faire l'objet de poursuites ultérieures.

Mme la Responsable du SGC a présenté les listes suivantes :

	Créances éteintes	N° liste
Compte	6542	
BP	25,20 €	8045080133
SAD MIXTE	607,99 €	8108910333

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve l'admission en créances éteintes des titres listés dans l'état transmis par Mme la Responsable du SGC d'Albertville (compte 6542) :***
  - ***Budget principal : 25,20 €***
  - ***Budget SAD mixte : 607,99 €***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE